ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'aide des collectivités à un autre modèle

- **Le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale organise le « mois de l'économie sociale et solidaire » en novembre.**
- **Les collectivités apparaissent au cœur du développement de ce système alternatif.**

La crise a montré les limites du capitalisme financier et ouvert la voie à un autre modèle, l'économie sociale et solidaire (ESS). Animée par des principes humanistes, l'ESS est composée de structures dont le moteur n'est pas le profit: les associations, les coopératives, les mutuelles ou les entreprises solidaires. « Cette économie ne répond pas à des besoins de consommation, mais aux problématiques rencontrées par les habitants d'un territoire », précise Pascal Glémain, économiste, titulaire de la chaire ESS à l'ESSCA, l'école de commerce d'Angers. Elle se développe donc dans des secteurs aussi variés que la culture, la santé, l'insertion par l'économie ou l'agriculture biologique. Loin d'être une économie à la marge, l'ESS est productive: elle représente environ 10 % du PIB et 12 % des emplois au niveau national. Et elle répond à des défis très actuels: le maintien du lien social, la prévention des inégalités territoriales, la lutte contre le réchauffement climatique et l'appui aux innovations.

En première ligne. En 2000, l'Etat a commencé à soutenir le secteur en créant un secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire et, dans la foulée, les collectivités locales et leurs intercommunalités ont créé des délégations. Mais, aujourd'hui, elles restent seules en première ligne pour participer au développement de l'ESS. Or, en l'absence d'une impulsion nationale, elles doivent faire preuve d'une volonté politique forte et concevoir leurs propres outils, au-delà des cadres communs que sont les plans locaux de développement de l'économie sociale et solidaire, et les chambres régionales de l'ESS. Leurs actions s'étendent de la sensibilisation du public à l'accompagnement technique et financier des structures. L'aboutissement idéal de cette démarche étant que les valeurs de l'ESS s'appliquent aux dispositifs de droit commun. « Il faudrait que les appels d'offres, par exemple, intègrent d'autres critères que celui du prix et prennent en compte l'impact environnemental », insiste Laurent Fraisse, socio-économiste (1) au laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique du CNRS.
Le premier travail des entités publiques est de participer à la structuration des acteurs de leur territoire. Effectivement, comme ces derniers interviennent dans des champs très divers, tous ne se connaissent pas. L'action de la communauté urbaine de Nantes (Loire-Atlantique) est exemplaire en ce domaine. « Nous avons travaillé en grande proximité avec les acteurs de l'ESS et, sous notre impulsion, ils se sont structurés au sein d'un réseau nommé les Ecossolies », affirme Jean-Philippe Magnen, conseiller communautaire chargé de l'ESS. Ce groupe est à l'origine, en 2006, d'un vaste événement de sensibilisation du public dans le but de fa

LES CHIFFRES CLÉS

- **203 000 établissements** se consacrent à l'économie sociale et solidaire (ESS), soit 9 % des entreprises.
- **2,6 % de croissance** pour l'ESS entre 2001 et 2006.
- **90 % des services** à la personne sont gérés par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.
- **80 % des agriculteurs** sont membres de coopératives et 30 % du marché agro-alimentaire sont gérés en coopérative.

Source: le « Mois de l'économie sociale et solidaire », www.lemois-ess.org

TÉMOIGNAGE **Christiane Bouchart,** président de Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES), conseillère municipale, déléguée à l'ESS et au commerce équitable, de la ville de Lille

« Un réseau de 200 délégations »

N. VAN PARYS

« Notre réseau a été créé en 2001 pour mettre en relation les deux cents collectivités qui ont une délégation "ESS". Le secteur est encore relativement récent au sein des collectivités, il doit grandir, se développer. Les enjeux sont multiples... créer des emplois de proximité qui ne sont pas délocalisables, car ils répondent à une utilité sociale, participer à l'émergence de secteurs innovants qui revendiquent une autre finalité que l'appât du gain. Le rôle des collectivités est de donner aux acteurs les moyens d'animer leur territoire, de les soutenir par des aides directes ou indirectes, de les former et d'accroître leur visibilité. Surtout, il leur faut démontrer que l'ESS n'est pas une économie de la réparation, qu'elle ne se résume pas à des actions de charité, mais qu'elle est porteuse de richesses humaines et de création d'emplois. »

R. BARON/LIGHT MOTIV

onnaître les activités de l'ESS. Cette nitiative, qui rencontre un franc uccès (30 000 personnes présentes), ontribue à en accroître la visibilité.

chat éthique. La commune de illeneuve-d'Ascq (Nord) a, quant elle, participé à l'émergence d'un eu symbolique, le pôle de com- nerce équitable. Implanté au cœur e la ville nouvelle, dans une volonté e redynamisation du centre com- nercial, il rassemble des structures utour d'une charte définie collec- vement : « Tous se sont engagés ans un processus d'achat éthique. e pôle est ainsi une vitrine des fon- amentaux de l'ESS et il montre u'il existe une autre logique éco- omique », argumente Florence ecocq, adjointe au maire, déléguée u développement économique et l'ESS. La ville, propriétaire des lo- ux, a mis en location des cellules ommerciales à un prix très modéré our permettre aux participants de lancer leur activité. On trouve ainsi des produits cosmétiques bio, un dépôt-vente, une épicerie bio ou des vêtements écologiques. Ce projet fait partie d'une vaste politique d'achats éthiques menée par la commune. « Nous appliquons la démarche du commerce équitable à l'ensemble de nos fournitures : café, vêtements de travail, produits d'entretien, et 80 % de nos véhicules sont "propres" », ajoute Florence Lecocq. Le pôle vient ici rendre publique une démarche commencée en amont.

Les obstacles au développement

« L'économie sociale et solidaire pâtit d'une vision instrumentale qui la réduit à n'être qu'un régulateur social », regrette Laurent Fraisse, socio-économiste au laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, au CNRS. De plus, cette économie jeune n'est guère soutenue au niveau national et les débats ont lieu à l'échelle européenne. Elle est également très marquée politiquement puisque ce sont les Verts qui l'ont relayée au niveau politique, alors que la gauche plurielle a consolidé son ancrage. Or, « si la droite remporte les régionales, l'ESS résistera-t-elle à l'alternance ? » s'interroge Laurent Fraisse. De nombreux élus se montrent optimistes quant à l'opportunité que représente la crise, mais « les collectivités sont de plus en plus sollicitées financièrement, relativise l'économiste, alors que les besoins sociaux ne cessent de croître. Il va donc falloir faire des arbitrages budgétaires. »

Au-delà d'un rôle d'organisation des acteurs et de communication, les entités locales peuvent participer à la création et au développement de structures qui répondent aux besoins de leur territoire.

Pallier les manques. A Puy-Saint-Martin (Drôme), tout a commencé par une enquête réalisée localement, qui a mis en évidence l'isolement dont souffraient des personnes âgées. Un groupe de bénévoles a décidé de monter une association pour répondre aux besoins de ce public, en complémentarité de l'aide apportée par les professionnels. Les intercommunalités locales leur sont alors venues en aide. « La communauté de communes du Val de Drôme a mis à notre disposition une consultante en gérontologie pour trouver les financements au démarrage », raconte Nathalie Bourgeois, responsable de l'association Vieillir au village. Puis >

La crise a ouvert la voie à l'économie sociale et solidaire

■■■ celle du pays de Marsanne a pris le relais: «Le public visé résidant en grande partie sur son territoire, elle nous subventionne à hauteur de un euro par habitant», poursuit la responsable. Grâce à ce soutien, l'association a multiplié ses prestations: portage de repas à domicile, visites de courtoisie effectuées par des bénévoles, transport pour aller faire les courses, relais auprès des familles où interviennent des aidants-familiaux.

Favoriser les circuits courts. Les collectivités locales peuvent même devenir actrices de l'économie sociale et solidaire en en appliquant les principes. Tel est le cas de la ville de Poitiers (Vienne) qui, en développant la restauration collective bio, a participé à l'émergence de circuits courts entre les producteurs et les consommateurs. «Nous proposons aujourd'hui 20 % de produits bio dans nos restaurants collectifs et nous désirons passer à 25 %. Or nous nous heurtons à un problème d'approvisionnement local et nous refusons d'avoir recours aux importations», affirme Frédéric Bouchareb, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire. La collectivité s'est donc attelée au développement des circuits courts: «Nous étendons géographiquement notre partenariat aux producteurs qui se trouvent dans un rayon de cent cinquante kilomètres autour de Poitiers. L'intérêt écologique est double: moins de transport et moins d'emballage», souligne Frédéric Bouchareb. Fidèle à sa logique, la ville a même contribué à sauver l'existence d'une boulangerie locale, soit sept emplois, en lui passant commande de pain bio. Ce faisant, elle assure des débouchés aux producteurs régionaux de blé qui sont garantis qu'une partie de leur récolte sera achetée.

Maintien du lien social, appui aux innovations, etc., l'économie sociale et solidaire répond à des défis actuels.

La communauté d'agglomération de Poitiers (CAP) complète cette démarche en se tournant vers le public. Ainsi, elle participe activement au développement des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) mais, surtout, elle s'engage pour que les personnes précaires bénéficient d'une nourriture de qualité. «Nous travaillons avec les acteurs qui les aident afin de leur assurer un approvisionnement en produits bio. Notre action est également centrée sur les personnes elles-mêmes et vise à modifier leurs habitudes alimentaires et à introduire davantage de fruits et de légumes dans leurs repas. Nous animons des ateliers de cuisine afin de leur apprendre des recettes à base de produits saisonniers à des prix accessibles», expose Michel Berthier, conseiller communautaire à la CAP et adjoint au maire de Poitiers, chargé de la cohésion locale et de la solidarité.

Démarche transversale. La ville de Lyon a été, pour sa part, l'une des pionnières dans le soutien aux filières bio et elle étend actuellement sa démarche à d'autres secteurs. Elle a commencé par introduire ce type d'alimentation dans les «commandes traiteur» et la restauration collective, puis a privilégié le bio pour les vêtements de travail et les produits d'entretien. Elle s'est ensuite tournée vers des activités plus originales, comme le sport, notamment les ballons de foot des clubs pour enfants: «Ils sont fabriqués en latex naturel labellisé "Max Havelaar" [2]. C'est un bon outil de sensibilisation du jeune public», soutient Guylaine Gouzou-Testud, adjointe déléguée au développement durable et à l'ESS.
L'élue a également créé un label «Ville équitable» que peuvent solliciter tous les acteurs engagés dans une telle démarche. Au fil des années, l'ESS est devenue une problématique transversale: le personnel a été formé et l'élue travaille avec d'autres délégations, comme l'insertion. Aujourd'hui, la ville désire instaurer des critères de développement durable dans les appels d'offres concernant le bâtiment, l'énergie ou le tri des déchets.

Catherine Legall

(1) Auteur de l'ouvrage «Les Politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu d'avenir pour les initiatives locales», édité par le Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES) en 2007.
(2) Label international qui signale les produits issus du commerce équitable.

Christian Caraballo, directeur de l'organisme de financement de l'économie solidaire ESIA.

C. ALMODOVAR

PACA

Partenariat avec France Active

Un instrument est incontournable dans le soutien à l'économie sociale et solidaire: le fonds régional d'investissement solidaire (Fris), fruit d'un partenariat entre France Active, premier investisseur solidaire, et les régions. Ainsi, dès 2001, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) a cofondé un organisme de financement de l'économie solidaire, Esia, en partenariat avec l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations et France Active: «Notre rôle est d'effectuer une expertise financière et de proposer un accompagnement et un financement, notamment via le Fris. Dans ce cadre, la région se porte garante des emprunts pour qu'Esia s'engage auprès des structures», explique Christian Caraballo, directeur d'Esia. Grâce à cette aide financière, depuis 2001, 230 structures ont été accompagnées et 6 000 emplois créés ou consolidés.

CONTACTS

- **France Active,** tél.: 01.53.24.26.26, www.franceactive.org.
- **Esia,** www.esia.org
- **RTES,** Christiane Bouchart, tél.: 03.20.49.50.18, www.rtes.fr
- **Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire,** tél.: 01.40.43.33.87, www.cncres.org